

L'ACCORD DES NOMS AU PLURIEL

Paragraphe essentiels

Tous sont importants !

En français, le -s et le -x du pluriel ne sont pas prononcés.

Les noms se prononcent donc de la même manière au singulier et au pluriel. Les seuls pluriels prononcés sont les pluriels en *-aux* des noms

en *-al* et en *-ail*. Soit une centaine de noms sur des milliers. Cela signifie que l'on ne peut pas partir de l'oral pour apprendre le pluriel des noms. Il faut tout apprendre à l'écrit et les exceptions doivent être apprises par cœur.

O 11

Règle générale : on forme le pluriel des noms communs en ajoutant un -s au nom singulier.

Un chat/des chats, une chatte/des chattes, un ami/des amis, une amie/des amies, etc.

O 12

Les noms en *-ou* ont un pluriel en *-s*.

Un verrou/des verrous, un sou/des sous, un fou/des fous.

► Exceptions :

les mots *bijoux, cailloux, choux, genoux, hiboux, joujoux, poux* ont un pluriel en *-x*.

O 13

Les noms en *-eau*, *-eu* et *-au* ont un pluriel en *-x*.

Des tableaux, des drapeaux.

Des cheveux, des jeux.

Des tuyaux, des noyaux.

► Exceptions : les mots en *-eu* et en *-au*.

Des pneus, des bleus, des lieus (le lieu est un poisson), *des landaus, des sarraus* (le sarrau est un tablier) ont un pluriel en *-s*.

O 14

Les noms en *-al* ont un pluriel en *-aux*.

Un animal/des animaux, un canal/des canaux, un cheval/des chevaux.

► Exceptions :

les mots *bals, carnivals, chacals, chorals, festivals, récitals, régals* ont un pluriel en *-s*.

O 15

Les noms en *-ail* ont un pluriel en *-s*.

Un chandail/des chandails, un rail/des rails, un portail/des portails.

► Exceptions :

les mots *baux, coraux, émaux, soupiraux, travaux, vantaux, vitraux* ont un pluriel en *-aux*.

O 16

Les noms en *-s, -x* et *-z* sont invariables.

Un avis/des avis, une voix/des voix, un nez/des nez.

O 17

Les quatre cas où l'on « entend » le pluriel.

► Le pluriel en *-aux* des noms en *-al* et en *-ail* ► O 14, ► O 15.

► Le nom *œil* :

un œil/des yeux.

► Les noms *bœuf, œuf* et *os* :

un bœuf [bœf]/des bœufs [bø],

un œuf [œf]/des œufs [ø],

un os [ɔs]/des os [o].

► On entend la **liaison** quand le nom commence par une voyelle ou par un *h* muet :

un ami/des amis [z-ami],

une heure/deux heures [z-œr].

O 18

Le pluriel des noms propres.

► **Règle générale** : les noms propres n'ont pas de pluriel.

► **Principale exception** : les noms d'habitants.

Les Belges, les Suisses, les Canadiens, etc.

► Attention aux **noms propres géographiques** qui sont toujours au pluriel, par exemple les noms de massifs montagneux et d'archipels :

les Pyrénées, les Vosges, les Ardennes, les Alpes, les Antilles, les Marquises, etc.

O 19

Le pluriel des noms empruntés à une langue étrangère.

Les Rectifications de 1990 recommandent de former le pluriel des noms étrangers sur le **modèle des noms français** en -s :

un gentleman/des gentlemen (en anglais *gentleman/gentlemen*),

un sandwich/des sandwiches (en anglais *sandwich/sandwiches*),

un solo/des solos (en italien *solo/soli*).